Ami du Clergé du 22 janvier 1953

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Epitres. — XIV. Quinquagésime : La charité, 25.
Fête de N.-D. de Lourdes (11 février). — Son attitude est déjà un enseignement, 26.
La Foi chrétienne. — I. La Foi en elle-même : **IV.** Rôle de l'intelligence dans la foi, 28.
Les Indulgences. — III. Conditions et applications, 29.
Causeries de Pédagogie catéchistique. — II. Formation morale du catéchiste, 31.

PLANS D'HOMELIES SUR LES EPITRES

XIV
Quinquagésime
LA CHARITÉ

« Ne croyez pas, chrétiens, que ce soient les dons que vous avez reçus à titre temporaire tels la prophétie ou le don de parler en langues étrangères qui rendent le plus de services à la communauté. Le don qui l'emporte sur tous les autres, encore que fort peu spectaculaire, c'est la **Charité** ». Alors, l'Apôtre entonne un hymne splendide à la charité. C'est à la fois une vue magistrale sur la nature et la supériorité de la charité et un exposé de son rôle dans la vie chrétienne.

I. — *La nature de la charité*

Jésus lui-même nous fournit la définition de la charité, quand il déclare aux douze, après la Cène : « Désormais, je ne vous appellerai plus mes serviteurs mais mes amis ». La charité est une **amitié** qui se noue entre Dieu et l'homme. Comme dans toute amitié, ce qui en est l'essentiel, c'est une communication de biens, ou, en échange de son amour, l'homme reçoit dès ici-bas une participation de la nature de son Dieu, qui aussi lui rend plus facile et plus prompt l'exercice des autres vertus, et lui permet de mériter, par un effort dont Dieu est l'animateur, la communication pleine et définitive de la nature divine dans la vision béatifique.

Comment cette charité nous est-elle donnée ? Le cœur de l'homme n'est pas absolument incapable d'aimer Dieu. S. François de Sales observe finement qu'il y a « convenance grande mais secrète entre le cœur humain et celui du Seigneur ». Ne sommes-nous pas créés « à son image » ? D'autre part, misérable créature déchue, « notre indigence a besoin de l'abondance divine. par disette et nécessité. L'un a grand besoin et grande capacité de recevoir du bien. L'autre grande abondance et inclination pour en donner... » Mais, cette confiance réciproque ne suffit pas à nouer cette amitié, et, « notre chétive nature, navrée par le péché... produit bien quelques commencements d'amour de Dieu mais, d'en venir à l'aimer sur toutes choses, cela n'appartient qu'aux cœurs animés et assistés par la grâce céleste »[1].

Voilà comment l'Esprit intervient en nous, pour hausser notre volonté jusqu'au plan divin, en répandant en nous l'amour même dont le Père aime le Fils.

II. — *Excellence de la charité*

S. Paul, dans sa Lettre aux Romains, projette les lumières les plus éblouissantes sur le rôle de l'Esprit-Saint dans cette effusion qui divinise notre âme. Ici, dans le texte que nous méditons, il fait ressortir l'excellence de la charité.

« Quand je parlerais toutes les langues... quand je distribuerais tous les biens, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'airain qui résonne ou cymbale qui retentit ». A quoi bon recevoir le pouvoir de prophétiser ou de guérir, à quoi bon pratiquer les plus généreuses vertus, si je ne suis pas mis, par l'infusion de la divine charité, en posture d'élu. Car c'est là l'essentiel. Je ne jouirai de la vision béatifique que si, durant toute ma vie j'aime Dieu par-dessus tout... Et toutes les vertus du monde ne me sauveront pas, si elles ne sont pas animées par cet amour suprême, qui, déjà, me divinise. Et tous les services que je puis rendre à mes frères, même s'il s'agit de guérisons miraculeuses, ne hausse pas le moins du monde le niveau divin de la communauté. Bien plus, qu'il est à craindre que mes dons naturels ou surnaturels ne me jettent dans la vanité ou provoquent des divisions suscitées par l'envie !

Il y a plus, et S. Paul ne craint pas de rabaisser en quelque façon la Foi, qui est le grand instrument du salut, et l'Espérance, qui nous tient en haleine dans le combat pour gagner le ciel. Comment l'entend-il ? C'est que cette Foi, si elle est une connaissance surnaturelle de la Vérité divine, cédera la place à la Vision. C'est une connaissance divine mais provisoire, et **indirecte**. « Ici-bas, je ne vois Dieu que dans un miroir et d'une manière confuse ». La Foi, dira S. Jean de la Croix, est « ténèbres pour l'âme ». Il faut attendre l'entrée au ciel pour connaître Dieu « comme il me connaît », donc avec une clarté et une puissance toutes divines. On en pourrait dire autant de l'Espérance. L'Espérance, comme la Foi, n'atteint Dieu qu'en ce que nous tirons de lui, c.-à-d. la possession du bien ; tandis que la charité atteint Dieu en lui-même, dans sa nature, qui est la bonté.

C'est pourquoi S. Paul revient avec une telle insistance sur la charité ; elle est comme l'âme de notre âme, elle anime toutes les vertus et, par surcroît, est, pour la communauté chrétienne, « le lien parfait... ». Jésus avait déjà tant insisté, dans ses derniers discours, sur l'amour fraternel, marque distinctive du chrétien, c.-à-d. preuve vivante que et son Père et lui-même, et l'Esprit agissent puissamment dans l'âme des disciples et dans leurs communautés.

III. — *Rôle de la charité dans la vie chrétienne*

Le portrait de la charité est le plus beau portrait qu'on puisse brosser du vrai chrétien.

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, livre I, ch. 15-18 *passim*.

Le vrai chrétien est celui qui aime Dieu « de tout son cœur, etc. », et c'est pour l'amour de Celui qui lui est plus cher que tout, de Celui à qui il est prêt à tout sacrifier, même la vie, qu'il travaille, qu'il prie, qu'il pratique toutes les vertus. Comme l'observe S. Fr. de Sales, « les vertus qui se trouvent dans les amis de Dieu, quoiqu'elles ne soient que morales et naturelles, sont néanmoins anoblies et relevées à la dignité d'œuvres saintes, à cause de l'excellence du cœur qui les produit » (XI, 2). « Toutes les œuvres vertueuses d'un cœur ami de Dieu sont dédiées à Dieu ». Que dire de la Foi et de l'Espérance ? C'est la charité qui leur donne vie et fécondité.

Mais revenons aux traits distinctifs de la charité, c.-à-d. du vrai chrétien. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il subisse, il ne songe guère à s'en faire gloire. Quoi qu'on lui fasse, il ne saurait garder de rancune. Pourquoi ? C'est que, déjà, grâce à cette communication si directe, si définitive (« manet charitas ») avec Dieu, il domine et les vicissitudes de l'existence, et les mouvements de sa nature, et la méchanceté des hommes.

En ce qui le concerne, un absolu désintéressement. « Il ne se vante ni ne se rengorge. » Car c'est Dieu, il en est bien convaincu, qui agit en lui, c'est donc à lui que doit revenir la gloire de ses vertus. Heureux de l'occasion qui lui est donnée d'entretenir l'amitié divine par de petits cadeaux. Et comment « chercherait-il son intérêt » puisqu'il n'agit que pour Dieu ? Il pense avec Mme Acarie que « trop est avare à qui Dieu ne suffit ».

Mais le voilà aux prises avec les autres. Sont-ils d'ailleurs tellement autres ceux qui lui sont si proches, qui sont son « prochain » ? Sont-ils heureux ? Il n'en est pas jaloux. Ce grand amour qui embrasse tout uniment Dieu et les fils de Dieu, ne peut que se réjouir du bien qui leur arrive, et il ne va pas examiner curieusement s'ils ont vraiment mérité leur avancement ou leur prospérité. Sa bienveillance ne peut que s'en réjouir.

Lui joue-t-on de mauvais tours ? Aucune irritation. Aucun étonnement. Ne sait-il pas que l'homme est faible ? Il n'ignore pas que Dieu seul connaît les vrais motifs, que, seul, il est bon juge. Il ne « s'irrite pas ». Son visage reste inaltéré, son cœur aussi largement ouvert, son jugement aussi compréhensif que si on lui avait procuré quelque plaisir. Ce n'est pas lui qui se réjouirait des mésaventures de son ennemi et qui dirait : « Il ne l'a pas volé ! » Joie morbide, qu'il déteste. Seule le réjouit la justice, l'intégrité morale et le cas échéant, la conversion du pécheur.

Bref, un optimisme généreux, largement ouvert à tous, et qui l'engage à « tout excuser, à tout croire, à tout espérer, à tout supporter ».

Cette sérénité, cet équilibre parfait, cette bénignité, cette modération dans les jugements, cette parole toujours avenante, et qui évite le moindre mot blessant, cette longanimité sous l'injure, cette amabilité qui a bien quelque chose d'héroïque, ne reconnaissez-vous pas dans ces traits le Sauveur lui-même ?

* *

Et pourquoi pas ? « Soyez mes imitateurs, dit S. Paul, comme je le suis du Christ ». A force de le contempler, il a fini par s'imprégner de ses vertus les plus aimables. Et quiconque ne se refusera pas à cet amour de Dieu « poussé jusqu'au mépris de soi » pourra, sans outrecuidance, prétendre à devenir comme une réplique de ce double chef-d'œuvre : S. Paul, le Christ...

FETE DE NOTRE-DAME DE LOURDES
(11 février)

SON ATTITUDE EST DÉJA UN ENSEIGNEMENT

Mes frères,

Le seul maintient d'une personne, son attitude, nous la révèlent tout entière. Son extérieur semble sculpter son âme.

La Vierge de Lourdes, certes, nous a apporté un message. Elle a redit pour nous l'essentiel de l'Evangile : prière et pénitence. Presque toutes les apparitions de la Sainte Vierge reprennent cet enseignemnt capital et pourtant si vite oublié. Mais, avant qu'elle ouvre la bouche, rien qu'à la regarder, elle est pour nous toute une leçon : la révélation de son état d'âme à l'image duquel ses enfants doivent se conformer afin de porter la ressemblance maternelle.

A genoux devant cette image de l'Immaculée, partout reproduite dans nos églises, regardons dans le recueillement *son visage, ses mains, ses pieds.* Elle parlera ; mais elle commence par apparaître. Et sa seule apparition comporte une leçon morale pour nous.

I. — *Son visage*

N.-D. de Lourdes regarde le ciel. Dans ce visage, les yeux, qui sont le sens le plus parlant, sont levés vers Dieu. Ils semblent porter d'un même élan total tout son être vers Dieu seul.

Ainsi, elle vient nous révéler son nom d'Immaculée, nous rappeler aux lois fondamentales de la prière et de la pénitence, nous inviter à venir en pèlerinage. Mais d'abord, par sa seule attitude, elle nous livre son âme et nous invite à faire la nôtre semblable par le seul mystérieux attrait de sa beauté morale. Beau reflet de son privilège d'Immaculée, que ce don entier d'elle-même à Dieu. Ce privilège, que notre pauvre langage humain exprime d'une façon négative : « immaculée, sans tache, sans péché », est une réalité profonde et splendide. C'est une plénitude de grâce de la part de Dieu à laquelle correspond, de son côté, l'offrande totale d'elle-même au Seigneur, *Dominus possedit me in initio viarum suarum.*

Cette attitude d'âme est celle que nous devons prendre avant tout, créatures et enfants de Dieu. Nous tenons tout de lui, et la vie naturelle et la vie surnaturelle. Aussi le premier mouvement en tout et toujours doit être de s'orienter vers Dieu. Le catéchisme ne nous enseigne pas autre chose. Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir. Quelle que soit notre vocation, notre profes-

sion, en définitive tout doit chercher Dieu et aboutir à lui. Il est notre Créateur, notre Maître et notre Père à qui se doivent toutes les activités de notre vie.

Le « Notre Père » met assez en relief ce but de notre existence : sanctification ou glorification du nom de Dieu, accomplissement de sa volonté, et du plus près possible, un peu comme au ciel.

S. Paul entrera dans les détails. Nos actions, en apparence les plus humbles, ont à s'orienter vers Dieu : « soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. »

Les saints, et tout spécialement les fondateurs d'Ordres, traceront à leurs disciples un chemin de perfection. A première vue, ces chemins peuvent paraître différents ; en réalité, tous porteront, avec des mots presque pareils, la même direction : « la plus grande gloire de Dieu » (S. Ignace) ; « Dieu seul » (S. L.-M. de Montfort) ; « La sainte volonté de Dieu » (Bienh. Anne-Marie Javouhey).

Et voilà ce que nous dit, en définitive, la figure extatique de la Vierge de Massabielle avec son visage et son regard tournés et fixés vers Dieu.

II. — *Ses mains*

Habituellement, l'Immaculée, apparaissant à Bernadette, avait les mains jointes sur sa poitrine. Au cours des apparitions, il lui arriva d'ouvrir les bras, mais son attitude la plus fréquente, c'est la Vierge aux mains jointes.

Aux mains jointes avec un chapelet, un chapelet qu'elle égrenait avec Bernadette, tout le temps que la voyante le récitait, et qui devenaient alors des mains jointes aux doigts entrelacés.

Mains jointes paume contre paume, ou mains jointes aux doigts entrelacés, c'est toujours la même attitude, celle de la prière. Par là, se révèle à nous, le moyen pour Marie, et le moyen pour nous de rester fixés à Dieu et de nous unir à lui. Par la prière, mouvement de l'esprit et du cœur, avant d'être murmuré des lèvres, et quelque fois sans ce murmure, se fait notre union à Dieu. Par la foi, l'adoration, la demande, elle donne à tout le reste de notre activité valeur d'hommage à Dieu.

Leçon d'actualité. C'est la faiblesse de nos conceptions et de nos interprétations humaines de ne pouvoir garder le juste milieu. Sous prétexte que la foi sans les œuvres est une foi morte, que des chrétiens n'accordent pas leur vie extérieure à leurs pratiques de piété, qu'il y a des dévots qui sont médisants et peu charitables, on a tendance aujourd'hui à minimiser le côté cultuel de la religion et à la concentrer toute dans les activités extérieures ! C'est tout juste si on ne place pas ce que le monde appelle honnête homme, sans aucune religion, au-dessus du catholique qui va à la messe, s'il n'a pas, par ailleurs, toutes les perfections. Optique toute humaine dont Dieu est absent.

N.-S. lui-même, je le sais, demande des « adorateurs en esprit et en vérité » ; il a dit des pharisiens hypocrites : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi » ; il a déclaré : « Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui m'a envoyé ». Mais je n'oublie pas non plus qu'il a dit : « *Il faut toujours prier* ». Et pour toujours prier, pour que nos activités les plus charitables, que nos œuvres de zèle restent toujours prière et ne dévient pas en satisfactions personnelles, en quête de vaine gloire ou de popularité, ou même en simple altruisme naturel, il est nécessaire de faire souvent retour à Dieu par la prière bien comprise : élévation de notre âme vers Dieu pour reconnaître que tout vient de lui et doit aller à lui, qu'il est tout et que nous ne sommes rien.

Telle est la leçon que nous donne l'Immaculée aux mains jointes et jusque dans le concret, en tenant le chapelet qui est la prière des humbles.

III. — *Ses pieds*

Sur chacun de ses pieds nus, l'apparition avait une rose jaune, qui brillait comme de l'or. Ses pieds disparaissaient même, pour ainsi dire, sous le pan de la robe et les deux roses lui faisaient comme une chaussure. Comment ne pas se rappeler ici l'enthousiasme du prophète. « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix ! » Il exalte les pieds des missionnaires parce qu'ils sont le signe de leur activité et de leur zèle.

Ces deux roses sur les pieds de l'Immaculée sont ici comme toujours symbole d'amour, de l'amour de Dieu et du prochain, du double amour qui se résout en un seul, la charité, vertu théologale. Mais symbole de son amour agissant puisqu'elles fleurissent sur ses pieds. C'est chez elle un amour qui s'active, qui se dépense, qui s'épuise pour Dieu et pour les âmes.

Ainsi son union à Dieu indiquée par son regard, commencée par la prière, s'achève dans l'amour, l'amour véritable, non des lèvres mais des actes.

Parfait modèle de la pleine justice, de la totale religion, de la dédicace sans réserve à Dieu et, à cause de Dieu, aux autres que nos contemporains croient avoir découverte en exigeant du catholique qu'il donne l'exemple d'une vie sainte et charitable, mais que S. Jacques exigeait déjà des premiers chrétiens, la religion pure et sans tache devant Dieu n'est pas autre « qu'avoir soin des orphelins et des veuves dans leur détresse et se préserver pur des souillures de ce monde. »

Elle le montrera assez N.-D. de Lourdes qu'elle est venue secourir ceux qui souffrent, par les innombrables miracles qui se répètent depuis un siècle ; qu'elle est venue purifier les âmes aux piscines de la pénitence non moins miraculeuses que celles de la Grotte. Mais déjà sa seule attitude le révèle à tous

ceux qui la regardent. Si deux roses d'or ornent ses pieds, c'est qu'elle unit la contemplation de Marie à l'activité de Marthe. Et à son exemple, l'âme chrétienne qui tend à la perfection ne doit pas s'isoler dans une sorte de recherche de Dieu qui ne serait plus qu'une recherche de soi-même, de sa tranquillité, de ses aises, de sa paix. Si on aime Dieu, peut-on supporter de le voir méconnu et ignoré par tant et tant d'âmes ; et si on aime le prochain, peut-on ne pas faire effort pour lui procurer, comme à nous-mêmes, ce qui peut le rendre heureux, les biens matériels nécessaires, mais aussi le bien suprême qui est sa sanctification.

Oui, action autour de nous, et par notre exemple d'abord. Mais une action qui ait pour mobile et pour but la plus grande gloire de Dieu. En dehors de cela, il n'y a qu'agitation, activité naturelle, don passager de soi, parce que ne nous soutient pas et ne nous anime pas l'amour de Dieu qui seul peut nous faire sortir de nous-mêmes pour nous livrer aux autres.

* *

« Ils ont des yeux et ne verront pas. » Ne méritons pas ce reproche du prophète ; et ne nous agenouillons pas si souvent devant la statue de N.-D. de Lourdes sans recevoir la leçon de sa religieuse et charitable attitude.

Son image doit être une prédication vivante :

— celle de la primauté de Dieu, sur qui nous avons à tourner notre visage et à fixer nos yeux. Notre vie moderne, individuelle et sociale, est désorbitée justement de cette absence de Dieu. *Nisi Dominus ædificaverit domum... ;*

— celle de la prière par laquelle on se relie à Dieu. La Sainte Vierge a-t-elle assez insisté dans toutes ses grandes apparitions, depuis plus d'un siècle sur sa nécessité ?

— celle de la charité effective, entreprenante, active qui en a fini avec le prétexte égoïste : je ne m'occupe pas des affaires des autres. Le jour viendra où Dieu nous demandera des comptes du frère qu'il nous avait confié. Nous savons bien que nous serons jugés sur nos œuvres.

Que l'Immaculée nous attire, nous entraîne à suivre ses exemples, et nous conduise tous à Jésus. *Amen.*

LA FOI CHRÉTIENNE

I. — LA FOI EN ELLE-MEME

IV

RÔLE DE L'INTELLIGENCE DANS LA FOI

Mes frères,

En vous parlant successivement du rôle de la grâce, de l'intelligence, de la volonté dans l'acte de foi, il vous semblera peut-être bien subtil de séparer, dans notre analyse, ce qui ne fait qu'un dans la réalité : l'adhésion de notre âme à la parole de Dieu. Mais cette analyse présente un avantage, celui de vous faire mieux connaitre la vraie nature de la foi. Vous le remarquerez très particulièrement aujourd'hui en étudiant le rôle de l'intelligence dans la foi : principalement, l'intelligence donne à l'acte de foi sa valeur d'adhésion aux vérités révélées ; subsidiairement, elle vérifie pour ainsi dire scientifiquement l'origine du message divin, enfin, elle ouvre des horizons insoupçonnés pour une meilleure intelligence des vérités révélées.

I. — *Valeur intellectuelle de l'adhésion aux vérités révélées*

Vous récitez votre *Credo*. Que dites-vous ? « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ; en Jésus-Christ, son Fils unique, conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, a souffert, est mort, est ressuscité, est monté aux cieux. Je crois au Saint-Esprit, la Sainte Eglise catholique, la Communion des Saints. la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle ». Que représente cette énumération ? Des mots ou des vérités recouvrant certaines réalités surnaturelles ? S'il ne s'agissait que de mots, de quelles illusions serait faite notre religion ? Si cette religion possède une valeur doctrinale et morale, c'est qu'à chacun des articles du Symbole correspond une réalité, d'ordre surnaturel sans doute, mais qui, tombée pour ainsi dire du ciel, s'impose à nous avec la garantie de l'autorité divine.

Notre acte de foi n'est pas autre chose, essentiellement, que l'adhésion de notre intelligence à chacune de ces vérités. Sans les comprendre parfaitement, nous entrevoyons cependant les réalités qu'elles recouvrent et, parce que la garantie de l'autorité divine nous préserve du doute, nous disons par l'acte de foi : j'y crois, parce que c'est vrai.

Bien d'autres considérations interviennent sans doute ; sans parler du rôle de la grâce et de la volonté, l'acte de foi n'est-il pas souvent conditionné par des dispositions morales ? n'est-il pas accompagné d'une confiance absolue en la véracité divine ? n'a-t-il pas fréquemment comme point de départ une épreuve à surmonter par un sentiment élevé, le désir d'une vie plus noble et plus spirituelle, le sentiment de l'indigence humaine en face des problèmes qui se posent ?... Tout cela peut être profondément vrai, peu importe : l'acte final qui donne à la foi chrétienne sa véritable nature, c'est l'adhésion ferme de notre intelligence à la vérité révélée par Dieu. On ne saurait donc ramener la foi à un pur sentiment, à une manifestation d'une sorte d'élément divin surgissant des virtualités de notre âme, et moins encore à une simple conclusion d'arguments philosophiques éclairés et dirigés par la révélation elle-même. Toutes ces hypothèses ont été ou sont encore émises ; elles se sont évertuées à décrier le soi-disant « intellectualisme » de la foi. Gardons-nous-en, et rappelons-nous que si l'on va au vrai avec toute son âme, c'est par l'intelligence que finalement on l'atteint.

II. — *Vérification de l'origine du message divin*

En adhérant à la vérité révélée, notre intelligence a rempli son rôle essentiel. Mais nous savons que cet acte est raisonnable. Nous adhérons à la vérité, uniquement parce que Dieu l'a révélée. Mais, auparavant, notre intelligence a pu se demander : Cette révélation a-t-elle eu lieu ? Quelle garantie présente-t-elle aux yeux du croyant et de l'incroyant ? Et l'affirmation de la théologie catholique

donne alors un sens à ces questions préalables : « Je ne croirais pas si je ne voyais pas qu'il faut croire. »

Un prêtre éminent, qui eut son heure de célébrité au XIXe siècle, mais qui, imbu du préjugé traditionaliste, ramenait toute certitude religieuse à la foi, a dû souscrire quelques propositions qui tracent la voie suivie par l'intelligence humaine dans la vérification de l'origine du message divin. Voici la principale de ces propositions : « La preuve tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force et son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau Testament, dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens ». L'histoire du Christ, telle que nous l'ont livrée les évangélistes, ses miracles éclatants, voilà donc les preuves du message que l'intelligence humaine peut étudier, approfondir, mettre en relief afin de préparer les esprits à la foi. En une phrase lapidaire, le concile du Vatican résume cette doctrine : « la droite raison démontre les fondements de la foi ». Et c'est là, le rôle de l'intelligence.

A l'aide de la critique, l'intelligence démontre l'authenticité des récits évangéliques ; à l'aide de l'histoire, et de l'histoire comparée des religions, elle en démontre la véracité ; à l'aide de la philosophie, elle démontre la vérité des miracles ; l'étude des textes en fait ressortir la portée apologétique ; la transcendance de la personne et de l'œuvre du Christ est mise par elle en relief. Que veut-on de plus ? Rôle admirable préparant l'accés à la foi.

III. — *Meilleure intelligence des vérités révélées*

L'intelligence humaine a préparé l'accès à la foi ; elle intervient dans l'acte de foi, en nous faisant adhérer aux vérités révélées ; mais, de plus, éclairée par la foi qui dès lors est en sa possession, elle va nous aider à mieux comprendre le message divin et à en tirer les conclusions utiles pour notre salut.

C'est encore le concile du Vatican qui nous instruit sur ces horizons nouveaux. Par l'analogie des vérités naturelles, notre intelligence parvient à saisir moins imparfaitement les aspects intimes des vérités divines. Les relations des êtres humains nous fournissent une idée lointaine, mais suffisamment exacte des personnes de la Sainte Trinité ; l'union de notre âme et de notre corps nous sert de terme de comparaison pour deviner ce qu'est dans le Christ l'union ineffable de la divinité et de l'humanité ; la notion philosophique d'instrument retient notre attention pour mieux comprendre l'action des sacrements sur notre vie spirituelle. Ce ne sont là que des exemples. Mais il y a plus et mieux : en rapprochant les mystères entre eux et avec notre fin dernière, notre intelligence nous fait pénétrer plus profondément dans la vérité et dans la vie de notre christianisme. Deux exemples suffiront. Le baptême : la parole de Jésus à Nicodème : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux » (Jo., III, 5) prend toute sa valeur, d'abord quand le divin Maître donne aux apôtres la mission de baptiser toutes les nations au nom des personnes de la Trinité, ensuite quand S. Paul nous découvre les richesses de l'homme nouveau, mort avec Jésus-Christ et ressuscité avec lui, par lui et en lui à une vie divine, dont S. Pierre nous livre le secret, une vie de participation à la nature même de Dieu. L'Eucharistie : la promesse, le pain vivant descendu du ciel, la chair du Christ donnée en nourriture aux hommes, afin qu'ils possèdent la vie éternelle, comme ces perspectives éclairent d'une lumière éblouissante les simples paroles de l'institution !

* *

Oui, certes, le rôle de l'intelligence dans l'approfondissement des vérités révélées est immense. Mais il ne suffit pas ici de la grâce de la foi : deux dons du Saint-Esprit interviennent pour l'aider dans cette œuvre de pénétration salutaire : le don d'intelligence et le don de sagesse.

Si le don d'intelligence nous fait pénétrer dans l'intimité des vérités de foi, le don de sagesse nous en fait apprécier toute la valeur pour le bien de nos âmes et pour notre salut éternel. Demandons donc à l'Esprit-Saint de nous accorder, avec une foi sûre et ferme, ces dons qui nous permettront de la faire fructifier en nous pour notre joie spirituelle ici-bas et une charité plus ardente, dont le couronnement sera la vie éternelle. *Amen.*

LES INDULGENCES

III

CONDITIONS ET APPLICATIONS

Mes frères,

Les indulgences se justifient donc aisément quand on se fait une idée exacte de l'Eglise, corps mystique du Christ, donc communauté de vie et de biens spirituels, c.-à-d. quand on a admis une fois pour toutes que le salut ne ressemble en rien à un « sauve qui peut » égoïste et lâche où chacun se débrouille tout seul : quand on croit à la profonde solidarité qui unit les fils de Dieu groupés dans l'Eglise, cette immense famille dont le Christ est l'unique Chef. Alors, on n'éprouve plus aucune honte, pour expier ses fautes, à aller puiser dans les richesses familiales, dans ce trésor inépuisable que l'Eglise tient à notre disposition. Ces mérites infinis de Jésus-Christ, Fils de Dieu ; ces mérites surabondants de la Vierge toute pure ; ces mérites abondants de tous ces géants de la sainteté, un Curé d'Ars, une Thérèse de Lisieux et leurs émules, tous ces mérites qu'ils ont amassés par leur sainteté, leur amour de Dieu, leurs souffrances, j'ai le droit de les regarder comme mon héritage où je puise en disant humblement à Dieu : « Je n'ai pas grand'chose pour réparer mes torts, Seigneur ; alors, permettez que je prenne dans les richesses spirituelles de votre Eglise. Acceptez-les, je vous en supplie, en paiement. »

Mais ces indulgences n'agissent pas d'une façon magique, pas plus que les sacrements. Elles seront efficaces dans la mesure de nos bonnes dispositions. Détaillons, ce matin, les dispositions requises pour leur pleine efficacité.

I

1° *La première de toutes : être en état de grâce.* Il suffira de rappeler ce que nous disions naguère : les indulgences supposent nos fautes déjà pardonnées. Elles ne peuvent donc

s'appliquer qu'aux âmes qui ont en elles la vie du Christ. Comment le Bon Dieu pourrait-il remettre la pénitence de celui qui, en restant dans le péché mortel, est en révolte contre lui et, par conséquent, veut l'enfer, l'éternelle séparation d'avec Dieu ?

2° *Il faut accomplir les œuvres prescrites par l'Eglise,* par exemple ce que le Pape ou l'évêque a ordonné. Là encore, il suffit d'évoquer notre dernière causerie. Le trésor spirituel de l'Eglise a été remis entre les mains de la hiérarchie, intermédiaire indispensable, établie par le Christ, entre lui et nous. Mais, attention, il ne s'agit pas « d'expédier » ces œuvres prescrites : communion, confession, prières, visites à l'église, comme des formalités accomplies sans repentir ni amour. C'est l'amour et la ferveur avec lesquelles nous accomplirons les œuvres prescrites qui nous obtiendront la purification nécessaire et par conséquent la remise du Purgatoire. Donc, réciter, par exemple, une prière indulgenciée mécaniquement, matériellement, uniquement pour gagner l'indulgence qui y est attachée, ce serait abuser de la prière, méconnaître son sens (entretien intime avec Dieu). Du coup, parce qu'elle ne serait pas une vraie prière, selon l'Esprit de Dieu, elle perdrait toute valeur. Aussi bien, conclusion pratique : c'est moins à gagner beaucoup d'indulgences qu'à bien faire les actes prescrits pour les gagner qu'il faut s'appliquer. Je vous l'ai dit déjà et je le répète : si l'Eglise multiplie, pour ainsi dire à l'infini, les indulgences, ce n'est pas pour nous pousser à une piété mercenaire et à une comptabilité ridicule mais uniquement à cause de l'incertitude où nous sommes ici-bas de leur valeur exacte devant Dieu. Puisque leur valeur est conditionnée par nos bonnes dispositions plus encore que par la libéralité de l'Eglise, appliquons-nous à mettre beaucoup de ferveur dans les œuvres prescrites, nous rappelant que dans l'Eglise il n'y a rien de mercantile et qu'avec le Bon Dieu l'amour domine tout et donne à chaque chose son prix.

3° *Avoir l'intention de les gagner.* — Par exemple il faut vouloir gagner les indulgences. L'Eglise nous les offre mais elle ne nous oblige en aucune manière. Nous restons libres.

Est-ce à dire que je dois penser à gagner les indulgences au moment où je récite la prière indulgenciée ? Pas le moins du monde. Je puis même ignorer que des indulgences sont attachées à cette prière. Il me suffit d'avoir eu cette intention dans un passé plus ou moins rapproché, pourvu que je ne l'aie jamais rétractée. Autrement dit, une intention actuelle n'est pas nécessaire ; une intention générale suffit. Mais encore faut-il vouloir les gagner. Une bonne habitude à prendre c'est, chaque matin, dans notre prière, de formuler cette intention. C'est si facile de dire à Dieu : « Seigneur, je désire gagner toutes les indulgences que m'offrira aujourd'hui votre Eglise. » C'est une bonne habitude à prendre, oui, parce que je témoigne ainsi à l'Eglise de ma reconnaissance pour toutes ces indulgences qu'Elle a multipliées dans chacun de nos jours, dans la récitation du chapelet comme dans le Chemin de la Croix, dans les communions comme dans certaines oraisons jaculatoires. Je lui prouve positivement que je ne méprise pas ses faveurs maternelles.

II

Parmi ces indulgences, comme vous le savez, les unes sont *partielles,* c.-à-d. ne remettent qu'une partie de la peine temporelle due à nos péchés déjà pardonnés. Vous trouvez alors la notation bien connue : 40 jours, 100 jours, un an. Pas de confusion, m. f. Il ne s'agit pas d'une libération de 40 jours, 100 jours, un an de Purgatoire. Comme je vous l'ai expliqué, il ne s'agit là que d'un rappel de ce qui se passait dans la primitive Eglise. Si ce chiffre a eu une signification précise autrefois, de nos jours ces termes sont uniquement symboliques. La grâce opérera le redressement que nous désirons, dans la mesure des efforts que nous ferons pour rétablir notre valeur surnaturelle perdue par nos péchés. Ayons, m. f., avant tout, cette intention réelle et profonde de reconquérir cette valeur perdue, de refaire de notre vie chrétienne une mise en valeur, une montée vers Dieu avec l'aide du Christ notre frère. Offrons à Dieu cette intention en récitant les prières indiquées. Alors nous recevrons de Dieu des grâces très particulières qui aideront nos efforts et répareront en nous les dégâts causés par nos fautes. Prières, pèlerinages ou autres œuvres prescrites ne sont rien sans cette intention de reconquérir la valeur perdue. C'est elle qui gagne l'indulgence.

L'*indulgence plénière* est ainsi appelée parce qu'elle remet toute la peine temporelle en sorte que si un fidèle la gagnait toute entière et en recevait une application parfaite, il irait, en cas de mort, à ce moment-là, tout droit au ciel sans passer par le Purgatoire (importance de la faire gagner à nos mourants). Mais soulignons bien que pour gagner totalement cette si importante indulgence il faut que l'âme soit dégagée de toute attache, même au péché véniel ; en d'autres termes, qu'elle adhère pleinement à la volonté de Dieu (mourants).

Parmi les indulgences plénières, la plus solennelle est l'*indulgence du Jubilé* qui est accordée par le Pape, soit régulièrement tous les 25 ans (par exemple l'Année Sainte), soit extraordinairement à l'occasion d'un grand événement ou d'un besoin pressant de l'Eglise pour exciter les chrétiens à la prière et à la pénitence. — C'est, en somme, une amnistie générale que l'Eglise, toujours maternelle et bonne, offre aux pécheurs ; plus de facilité pour la rémission de leur peine temporelle. Hélas ! nous avons tellement perdu tout à la fois le sens de Dieu et le sens du péché (la grandeur de Dieu, l'horreur du péché, le Purgatoire) que je crains bien que beaucoup de chrétiens, même pratiquants, même pieux, n'aient guère profité du récent Jubilé.

III

Reste une dernière question : *peut-on appliquer les indulgences aux âmes du Purgatoire ?*

Question importante à nos yeux, car, enfin, nous voudrions tant que nos chers défunts, jouissent le plus rapidement possible de la vision de Dieu. Certes, nous avons déjà pour eux la Messe qui met entre nos mains le sang du Christ. Mais nous avons aussi les indulgences. En gagnant des indulgences, je puis prendre les mérites de N.-S., de la Ste Vierge et des Saints et les offrir pour mes morts,

toutes les fois que l'Eglise déclare — c'est le cas ordinaire — qu'on peut les leur appliquer (toutes les indulgences accordées par le Saint-Père sans indication contraire). Ne sommes-nous pas, en effet, une seule et immense famille qui triomphe des frontières terrestres ? Le beau dogme de la Communion des Saints nous affirme que cette immense famille n'est pas désunie si les uns sont déjà parvenus au Ciel, au but, les autres sur la route du Ciel, en Purgatoire, les autres sur la terre dans la lutte. Entre ces trois provinces du même Royaume de Dieu il y a solidarité universelle, secours mutuel. Tout spécialement, nous les fidèles de la terre, nous restons unis avec les âmes du Purgatoire. Grâce à ces indulgences gagnées pour elles, les âmes du Purgatoire, celles qui nous sont chères, souffriront moins durement et moins longtemps. M. f., pensons à ce lien qui nous reste avec ceux que nous avons connus et aimés ; témoignons-leur notre affection et faisons-leur du bien dans la mesure que Dieu seul connaît. Car, si nous avons fait des réserves au sujet de l'application des indulgences aux vivants, à combien plus forte raison devons-nous les accentuer lorsqu'il s'agit de leur application aux défunts. Ces indulgences sont, en effet, simplement offertes à Dieu, « par mode de suffrage ». Certes, en appliquant à un défunt l'indulgence plénière, l'Eglise entend bien libérer son âme du Purgatoire, mais l'effet dépend de l'acceptation et du bon plaisir de la miséricorde divine. Que cette incertitude nous fasse redoubler d'ardeur.

* *

Au terme de ces causeries, mieux éclairés sans doute, nous nous rendons compte du bienfait des indulgences et de l'inanité des accusations portées contre elles. L'abus des indulgences à l'époque de la Réforme protestante ne prouve rien contre le bienfait des indulgences chrétiennement, catholiquement comprises. Bien loin de favoriser le péché, au contraire, bien comprises, elles doivent provoquer en nous une contrition et un fermepropos plus vifs à cause des dispositions requises — pas magie — ; il s'agit d'un renoncement effectif et total à nos péchés, un cœur pur, une volonté détachée de toute affection au mal : en même temps qu'elles améliorent forcément notre vie chrétienne en nous poussant à des actes de piété authentiques comme la confession et la communion, la pénitence, l'aumône, prières à l'église, cette piété stimulée accroît notre foi. la pratique des vertus. A nous donc de profiter intelligemment de toutes nos richesses familiales.

Elles nous poussent donc à la charité qui réalise ce détachement, nous donne le souci de la perfection : sans ce souci de la perfection, on tombe dans le matérialisme de ces personnes qui s'accablent de prières et d'exercices indulgenciés sans se mettre en état de gagner seulement une fois, comme il faut, une indulgence.

Puissions-nous, en ne méprisant pas les indulgences, permettre au souhait du prêtre de se réaliser : « Que la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mérites de la Bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints... vous servent pour la rémission de vos péchés, l'augmentation de la grâce en vous et la récompense de la Vie éternelle ». *Amen.*

CAUSERIES DE PEDAGOGIE CATECHISTIQUE

II

FORMATION MORALE DU CATÉCHISTE

J'ai commencé par vous parler de la formation intellectuelle qui vous incombe en vue d'enseigner le catéchisme. C'est que l'ignorance religieuse est, selon Pie XI, « la plus grande honte des nations catholiques », ou, selon Pie XII, « une plaie ouverte au flanc de l'Eglise ». Donc plus vous connaîtrez la doctrine catholique, plus vous serez à la hauteur de votre tâche de catéchiste et capable de remédier à ce mal endémique.

Mais maintenant je dois vous dire que cela ne suffit pas. Car non seulement la doctrine chrétienne se distingue des autres sciences par son caractère synthétique, comme nous l'avons vu : elle s'en distingue encore plus par son caractère de vie. Alors que les autres vérités ne s'adressent qu'à l'intelligence, le christianisme s'adresse à l'âme tout entière. Il faut qu'il passe par l'esprit, certes, mais il ne faut pas qu'il s'y arrête, sinon nous perdons notre temps. Notre but essentiel doit être d'atteindre la volonté, de l'orienter vers Dieu, et de la décider à la pratique du bien dans l'amour de Dieu et du prochain.

Or, pour obtenir un pareil résultat, il faut avoir soi-même une foi vivante, une charité sincère, et une humilité réelle.

I. — *Nécessité d'une foi vivante*

Supposez, en effet, que vous connaissiez à fond la doctrine catholique et que vous n'ayez qu'une foi médiocre. Que se passera-t-il ? Vous enseignerez le catéchisme avec une grande compétence doctrinale, mais exactement comme vous feriez une classe de mathématiques. En vous écoutant, les enfants verront que vous leur exposez de belles idées, mais ils sentiront qu'elles vous laissent pratiquement indifférent.

Or les enfants, même s'ils sont incapables d'exprimer leurs sentiments, n'en sont pas moins très intuitifs. Ils constateront très vite que le dogme ne vous touche guère. Ceux d'entre eux qui ont déjà une vie surnaturelle fervente seront seulement un peu surpris. Mais ceux qui ont à peine la foi, ou qui viennent de milieux très hostiles, n'auront aucunement l'idée que la religion puisse être captivante. Vous aurez beau leur dire que la vie de ce monde importe peu, et que c'est l'éternité qui compte ; vous aurez beau leur dévoiler la transcendance de la vie de la grâce et tant de vérités sublimes, tout cela glissera sur eux comme un conte de fées sans attrait.

Pourquoi ? Parce que la foi est une vie. Elle est une vie de notre intelligence irradiée des lumières divines ; elle est une vie de notre volonté qui embrasse avec ardeur cette vérité. Elle est une vie surnaturelle, participation réelle à la vie divine ; grâce à elle le chrétien voit les choses comme Dieu les voit ; il apprécie les événements à la lueur de l'éternité, et surtout il fait son bonheur de connaître Dieu dès ici-bas, par une recherche et une contemplation incessante.

Or la vie ne se transmet pas à la manière d'une théorie. Comme le dit le P. Chenu :

« La parole de Dieu, objet de la foi, est absolument parlant intransmissible. On enseigne, on transmet à son voisin, à son disciple, une règle de grammaire, un principe mathématique, une analyse chimique, voire une loi psychologique : ce sont autant d'objets d'une « discipline ». On ne transmet pas ainsi la foi : communion irréductiblement personnelle dans une vérité ré-